

La direction du pôle transport et logistique du gaz se félicite de voir bon nombre de conducteurs récompensés par nos clients pour leur travail sérieux et leur attitude agréable.

La rédaction de TRIANGLES a donc décidé de vous faire part de ces remises de prix :

OPERATION TOP SERVICE DE TOTALGAZ REUSSIE CHEZ LE CALVEZ TRANSPORTS

TOTALGAZ avait relancé sur la saison 2008-2009 son opération TOP SERVICE visant à encourager les conducteurs à fournir la meilleure prestation de service possible aux clients de TOTALGAZ.

Les conducteurs de LE CALVEZ TRANSPORTS ont bien suivi l'opération et les plus assidus se sont vus récompensés par notre client.

Félicitations à Messieurs **LE GALL** (Brest), **LAURIER, TALVAS, LE GAL** (Quéven), **LORHO, LE CAIGNEC, GUAYS, MABIT** et **BEGUE !**



ANTARGAZ RECOMPENSE EGALEMENT NOS CONDUCTEURS

Le 09 octobre, la société ANTARGAZ organise sa traditionnelle convention au cours de laquelle certains conducteurs seront récompensés pour leur travail. Félicitations à Messieurs **Max LETEINTURIER** et **Noël EDON**, tous les deux conducteurs LE CALVEZ TRANSPORTS en Normandie.

Messieurs Jean-Jacques LE CALVEZ – PDG du Groupe, Guy HUET – Responsable de l'exploitation de Normandie et Jean-Pierre MACAIGNE – moniteur, les accompagneront à cette occasion.

PRIMAGAZ RECOMPENSE DES CONDUCTEURS LE CALVEZ TRANSPORTS

Comme chaque année, PRIMAGAZ a organisé un challenge pour les conducteurs de gaz de la zone longue Nord Ouest.

Au sein de notre Groupe nous avons plusieurs lauréats. Félicitations donc à Monsieur **André LE PLU** (conducteur bouteille à Torigni sur Vire – Normandie) et à Monsieur **Michel LE TAINURIER** (conducteur citerne à Torigni sur Vire) qui ont remporté ce challenge ex aequo. PRIMAGAZ leur a offert une place pour le match de football France-Roumanie du 05 septembre dernier.

Messieurs **Richard LAVALLEY** (également conducteur à Torigni) et **Gaëtan LE CORRE** (Plérin) ont également été primés par notre client.

Bravo à tous les quatre !

▶ Z O O M

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR L'ASSOCIATION PRODUIT EN BRETAGNE

Comme nous vous l'avons précisé dans le précédent numéro de TRIANGLES, Frédéric BOURGET a quitté ses fonctions de Directeur Général de l'association pour rejoindre le Groupe finistérien SILL et un recrutement était en cours pour lui trouver un remplaçant.

C'est finalement Monsieur **Malo BOUESSEL DU BOURG** qui a été retenu. Breton d'origine, il était depuis 5 ans le directeur général des Vignerons Catalans à Perpignan mais il souhaitait revenir dans sa région natale avec sa femme et ses 5 enfants.

Il a pris ses fonctions à la direction de l'association le 14 septembre dernier et nous lui souhaitons une belle réussite.



▶ LA VIE DES SALARIÉS

ILS L'ONT BIEN MÉRITÉE

CHEZ LE CALVEZ SURGELÉS

La Direction et les salariés LE CALVEZ SURGELES étaient venus nombreux fêter le départ en retraite de **Lucien VAUGON** ce vendredi 17 juillet dans les locaux d'Argentan.

Lucien était entré chez les Transports TFA en 1984 en qualité de Responsable Atelier. Toujours prêt à rendre service, c'est avec passion et dévouement que s'est déroulée toute son activité professionnelle. Son investissement sans limite et son grand professionnalisme manqueront à tous ses collègues.

Souhaitons à Lucien une longue et heureuse retraite bien méritée et un très joyeux anniversaire !

Bonne retraite également à **Jean-Marie MANCEL** qui a fêté son départ le même jour que Lucien.

Souhaitons-leur une bonne retraite !



De gauche à droite : Jean-Marie MANCEL, Eric PRINGALLE, Lucien VAUGON, Stéphane ROBERT, Philippe BERNARDIN

TRIANGLES

Numéro 46 - Septembre 2009

Journal d'information des salariés du Groupe Le Calvez

▶ É D I T O

Ce numéro de TRIANGLES pour la rentrée 2009 va vous donner des informations sur l'évolution de la vie du Groupe et de ses filiales.

Comme vous le constaterez **un certain nombre de modifications interviennent au niveau du management de l'entreprise dans les différents pôles avec des départs et des intégrations nouvelles qui vous sont expliqués dans ce numéro.**

Concernant la situation économique de l'entreprise, je vous expliquais avant l'été que l'impact de la crise était limité dans notre Groupe.

Depuis, et en particulier sur les mois de juin et juillet, le Groupe a connu une baisse significative de son chiffre d'affaires dans les différents secteurs d'activité. Ils sont presque tous touchés par un ralentissement de plus en plus tangible.

Il est indéniable que c'est dans le pôle frigorifique que ce ralentissement est le plus net. Mais au mois de juillet, par exemple, toutes nos filiales sans exception sont en décalage de chiffre d'affaires par rapport à nos prévisions et par rapport aux chiffres de l'année dernière.

Cela confirme que l'année 2009 va être une année difficile en terme de rentabilité, sans qu'elle n'atteigne toutefois le niveau catastrophique connu par certains transporteurs intervenant sur des secteurs économiques particulièrement pénalisés par la crise.

Nous avons déjà pris beaucoup de mesures pour anticiper les événements. **Nous continuons à enregistrer des succès commerciaux significatifs avec l'entrée de nouveaux clients au deuxième semestre.**

L'été n'a pas été à la hauteur de nos attentes, en particulier à cause du faible niveau de la consommation et nous n'avons pas beaucoup de visibilité pour les mois prochains pour pouvoir nous faire une idée sur une amélioration, une stabilisation ou une dégradation de la situation.

Nous allons donc être obligés de vivre au jour le jour en nous battant constamment pour sauvegarder une certaine rentabilité.

Une autre inconnue va exister puisque nous nous préparons au risque de pandémie de la grippe A H1N1 (voir l'article A LA UNE dans ce numéro de TRIANGLES).

Un plan de prévention a été élaboré au sein du Groupe et appliqué dans chacune des filiales et nous ne connaissons pas encore l'ampleur de cette épidémie et ses conséquences sur notre fonctionnement.

De nombreuses mesures de prévention sont mises en place et je compte sur votre respect rigoureux des mesures d'hygiène qui vous sont conseillées.



Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et vous assure de ma mobilisation totale pour faire face aux difficultés en souhaitant que cette période encore agitée puisse se calmer d'ici quelques mois.

Jean-Jacques LE CALVEZ

▶ À LA UNE

ARRIVEE DE LA GRIPPE A EN FRANCE : NOTRE GROUPE S'ORGANISE

La grippe A est arrivée en France depuis plusieurs semaines mais cela fait déjà quelques mois que les responsables de service du Groupe sont sensibilisés à ce problème.

Ils travaillent ensemble avec les médecins du travail et les autorités préfectorales afin de réduire au maximum les incidences de cette pandémie sur l'activité du Groupe.

Différentes mesures ont été mises en place pour parer les risques de contamination entre membres du personnel, qu'il s'agisse des conducteurs, des exploitants ou des personnels sédentaires. Le service Hygiène Sécurité Environnement Qualité et les services du personnel de Guipavas et Noyal ont prévu conjointement des solutions pour réduire les risques de transmission du virus.

Pour vous donner une information claire et officielle, la rédaction de TRIANGLES s'est renseignée auprès du ministère de la santé et voici quelques éléments :

SOURCE : MINISTERE DE LA SANTE

Qu'appelle-t-on nouveau virus de la grippe A/H1N1 ?

La nouvelle grippe dite grippe A (H1N1) est une infection par un virus qui résulte de phénomènes de recombinaisons à partir de virus de porc, humain et aviaire, mais qui se transmet maintenant d'homme à homme.

Ce virus est différent du virus H1N1 de grippe saisonnière (la grippe hivernale que nous connaissons tous), virus d'origine humaine qui circule habituellement.

Comment se propage la nouvelle grippe A/H1N1 ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons ;
- par le contact rapproché avec une personne infectée (lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main) ;
- par le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte).

Comment se protéger de la nouvelle grippe A/H1N1 ?

Il faut :

- éviter tout contact avec une personne malade ;
- se laver régulièrement les mains au savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique (disponible en pharmacies et grandes surfaces), notamment après avoir toussé ou s'être mouché ;
- se couvrir la bouche et le nez quand on tousse ou éternue avec un mouchoir à usage unique (à jeter dans une poubelle fermée, si possible par un couvercle et équipée d'un sac plastique), ou avec le bras ou la manche ou avec les mains (s'il est possible de se les laver immédiatement après).

.../...



NUMÉRO 46 - SEPTEMBRE 2009

Directeur de Publication : Jean-Jacques LE CALVEZ

Équipe rédactionnelle : Béatrice HOUILLOT et Hélène DERVAULT

Merci à Martine COLLET et aux dirigeants des services pour leur participation

Réalisation Technique : Créamix/CERID



.../...

Quels sont les symptômes de la nouvelle grippe A/H1N1 ?

Les symptômes de la nouvelle grippe A(H1N1) chez l'homme sont, dans la majeure partie des cas, les mêmes que ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38°C, toux ou gêne respiratoire, courbatures et douleurs musculaires, irritation des muqueuses nasales/buccales, fatigue extrême et frissons.

Une personne malade est contagieuse dès les premiers symptômes et pendant environ 7 jours. Elle doit donc s'isoler et porter un masque anti-projections quand elle est en présence d'une autre personne pendant toute cette période pour éviter de contaminer son entourage.

Quelle est la période d'incubation de la nouvelle grippe A/H1N1 ?

La période d'incubation peut aller jusqu'à 7 jours.

LES MESURES PRISES DANS NOTRE GROUPE

Au moment d'un éventuel pic de pandémie, l'absentéisme peut être important et déstabiliser le fonctionnement de l'entreprise.

L'équipe de direction du Groupe, le service Hygiène Sécurité Environnement Qualité et les services du personnel ont donc pris les devants et mis en place, en collaboration avec les autorités préfectorales et les médecines du travail de Brest et de Rennes, un Plan de Continuité de l'Activité pendant cette période afin de maintenir l'activité du Groupe à un niveau maximal et de servir au mieux nos clients.

- Ce plan définit dans un premier temps les postes qui doivent absolument être maintenus pour assurer la continuité de l'activité pendant cette pandémie (conducteurs, exploitants, opérateurs du réseau informatique Groupe).
- Le Plan de Continuité implique également l'achat de masques de type FFP2 qui vont arriver et seront stockés pour une utilisation, si nécessaire.
- Les représentants du personnel et les formateurs participent à des réunions de prévention pour qu'ils relaient les informations auprès de chacun et de chacune d'entre nous.

A nous maintenant de respecter ces consignes et de suivre les directives pour nous protéger si l'épidémie se propage.

LA VIE DU GROUPE

CHANGEMENT A LA DIRECTION DES POLES TRANSPORT ET LOGISTIQUE DU GAZ ET TRANSPORT D'HYDROCARBURES

Depuis 2007 la direction des deux pôles était assurée par Monsieur Pascal LOZAC'H. Celui-ci avait été embauché par le Groupe pour remplacer Monsieur Pierre MONFORT, ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite et ayant pris, depuis, la responsabilité unique du pôle avicole.

Après deux ans et demi de responsabilités dans cette fonction, la présidence du Groupe a jugé que la collaboration avec M. LOZAC'H ne pouvait être poursuivie. En conséquence il a quitté notre entreprise début juillet.

La fonction de direction des pôles étant bien entendu indispensable, un recrutement a donc été lancé depuis et il est actuellement en cours afin de désigner un nouveau responsable.

Pendant cette période de recherche du nouveau Directeur Général, **Monsieur Jean-Jacques LE CALVEZ - Président Directeur Général du Groupe - assume la direction générale des sociétés LE CALVEZ TRANSPORTS, LCH et TGS. Monsieur LE CALVEZ se fait assister dans ces fonctions par Monsieur Jean NOISSETTE nommé Directeur Général Adjoint.**

Après 31 ans d'expérience dans la direction générale d'entreprises de transport, ce dernier a créé en 2004 la société CMTL (société de conseil et de management de transition) et a déjà travaillé à plusieurs reprises depuis 2005 pour le Groupe, notamment au niveau du pôle frigorifique, essentiellement pour ROBIN CHATELAIN.

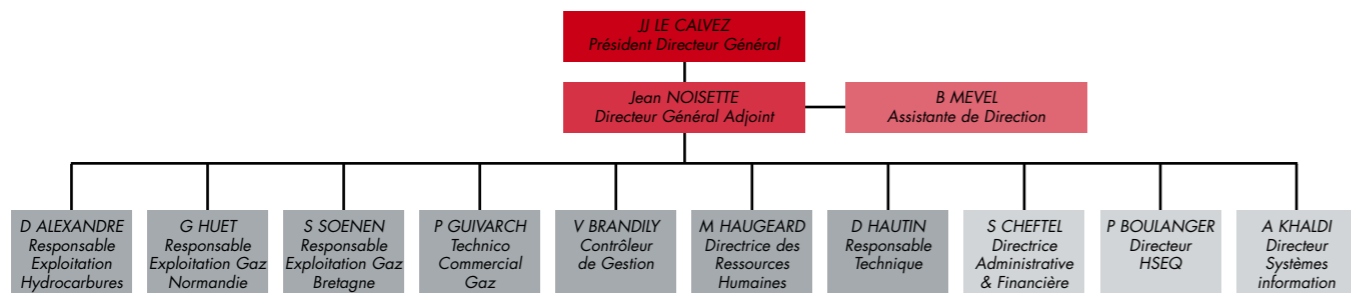
Il s'agit d'une autre orientation par rapport aux missions déjà effectuées par Monsieur NOISSETTE qui effectue ici un management de transition. Il mettra tout son savoir-faire et son expérience au service des entreprises concernées afin de mieux coordonner les postes opérationnels, de renforcer la qualité de service et d'optimiser la productivité et la rentabilité de ces activités au côté de M. LE CALVEZ.

D'autre part, un certain nombre d'évolutions de positionnement sont intervenues au sein du pôle gaz - hydrocarbures puisque Stéphane SOENEN dirige l'activité gaz Bretagne depuis le départ en retraite de Patrick GILLET, Guy HUET assure la responsabilité de l'exploitation gaz Normandie

et Pierrick GUIVARCH, intégré à l'entreprise depuis un an, a pris la responsabilité technico-commerciale au niveau du gaz, c'est-à-dire les relations avec nos gros clients concernant la partie administrative, tarifaire et contractuelle. Pierrick travaillera également en relation avec nos partenaires dans le cadre du contrat PRIMAGAZ - gaz conditionné - pour l'exploitation de ce dossier.



Mr Jean NOISSETTE
Directeur Général Adjoint



LA VIE DU GROUPE

UN DIRECTEUR DE SITE A NOYAL SUR VILAINE

Monsieur **Pascal GARDON** a intégré le pôle frigorifique en qualité de directeur du site de Noyal.

A l'instar de Frédéric CAPUANO à Montauban ou d'Eric PRINGALLE à Argentan, Pascal GARDON prend en charge la direction opérationnelle de ce site.

Il travaille sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique direct, Stéphane ROBERT - Directeur Général du pôle transport sous température dirigée (DG de LE CALVEZ SURGELES, ROBIN CHATELAIN, A LOGISTIQUE et SOFRAL.)

Pascal GARDON n'est pas un inconnu pour les anciens collaborateurs de RCT. **En effet il a dirigé l'exploitation de ROBIN CHATELAIN il y a 13 ans** avant de rejoindre d'autres entreprises de transport et de renforcer son expérience.

La fonction de Directeur de site était jusqu'à présent assurée par Stéphane ROBERT, en parallèle de ses fonctions de Directeur général. Les évolutions du pôle frigorifique et les projets de développement du site de Noyal nous conduisent à renforcer cette équipe.

HOMMAGE A PIERRE LE JANNOU, MONTAUBAN

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès soudain de **Pierre LE JANNOU** le 15 juin dernier.

Pierre avait commencé chez SOFIDIS en mars 1977 et a passé 30 ans de sa vie au service d'une entreprise à laquelle il était extrêmement attaché. Il était en retraite depuis 2007.

Ses anciens collègues avaient eu le grand plaisir de retrouver son sourire et sa bonne humeur lors de la manifestation organisée au mois de mars 2009 pour l'arrivée des nouveaux tracteurs Mercedes à Montauban.

Toutes nos pensées vont vers Olga son épouse et leurs enfants : Valérie et Rémy.

LE GRAND CONCOURS SRE : DES PROGRES A FAIRE

Vous avez été nombreux à participer au grand jeu concours du club SRE et à répondre au questionnaire transmis avec les bulletins de salaire de mai.

Malheureusement les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes puisqu'il n'y a eu aucune grille avec zéro faute dans notre Groupe.

Il semble que nous ayons encore des progrès à faire en ce qui concerne la prévention routière et nous sommes TOUS concernés. Voici donc le corrigé du questionnaire.



Corrigé du jeu concours risque routier organisé par le club SRE 29.

- 1) Que signifie le sigle SRE29 ?
C - Club Sécurité Routière Entreprise 29
- 2) Les partenaires du club SRE 29 sont :
A - La CRAM de Bretagne B - La Préfecture du Finistère
- 3) Les accidents de la circulation représentent (source : CRAM de Bretagne)
B - 2/3 des accidents du travail mortels
- 4) D'après la sécurité routière (source : sécurité routière), combien de personnes sont décédées sur les routes en France métropolitaine en 2007 ?
B - 4620
- 5) Même question pour les routes du Finistère en 2008 (source : <http://www.finistere.equipement.gouv.fr>)
B - 56
- 6) Quel type d'infraction a entraîné le plus grand nombre de retraits de points entre 2004 et 2006 (Source : sécurité routière)
C - La vitesse

Le véhicule

- 7) L'année de 1^{ère} mise en circulation d'une voiture est 2005. Elle vient de passer son 1^{er} contrôle technique en 2009. Quand aura lieu le suivant ?
B - Dans 2 ans
- 8) Quelles sont les sanctions encourues en cas de défaut de contrôle technique ?
A - 135 € d'amende
C - Ma carte grise peut être confisquée
- 9) A 90 km/h sur route mouillée, un obstacle se situe à 120m. Est-il possible de s'arrêter avant l'obstacle (source : club SRE 29) ?
A - Oui
- 10) Même question que la précédente avec un obstacle à 70m et sur une route sèche. (source : club SRE 29)
B - Non
- 11) Quel(s) facteur(s) augmente(nt) le temps de réaction au volant ?
B - La fatigue
C - Le téléphone

L'environnement

- 12) En moyenne sur un pneu de voiture, la surface d'adhérence représente (source : club SRE 29) :
C - La taille d'une carte postale
- 13) Quelles sont les conséquences d'un sous-gonflage des pneus ?
A - Augmentation de la consommation de carburant
C - Augmentation de la distance de freinage
D - Mauvaise tenue de route
- 14) Selon le code de la route, quand est-il conseillé de vérifier la pression des pneus ?
B - Une fois par mois
D - Avant chaque long trajet

Le conducteur

- 15) A partir de quel taux d'alcoolémie est-on en infraction pour la conduite des véhicules à moteur ?
A - 0,5 g d'alcool par litre de sang
D - 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré
- 16) Quelles sont les sanctions encourues en cas d'alcoolémie supérieure de 0,25 g d'alcool par litre de sang par rapport au taux légal ?
A - 135€ d'amende
B - Retrait de 6 points
C - Suspension du permis de conduire (3 ans ou plus)
- 17) Quelles sont les peines encourues sur le plan pénal suite à un accident mortel sous emprise alcoolique ?
B - 100 000€ d'amende
C - 7 ans de prison
- 18) Quels sont les effets de l'alcool au volant ?
B - Diminution du champ visuel
C - Augmentation de la prise de risque
- 19) Un homme de 70kg ayant consommé 2 verres de pastis en apéritif et 2 verres de vin à jeun peut-il prendre la route dans ces conditions ? (source : club SRE 29). Pour revenir à 0g/L, combien de temps doit-il attendre ?
B - Non, il ne peut pas conduire
D - Il doit attendre de 2h à 4h

- 20) Même question pour une femme pesant 70kg et ayant consommé la même quantité d'alcool ?
B - Non, elle ne peut pas conduire
D - Elle doit attendre de 3h à 7h
- 21) Le test salivaire de dépistage de consommation de stupéfiants détecte ?
B - Cannabis
C - Cocaïne
- 22) Quelles sont les sanctions encourues, si en plus de l'absorption de substances stupéfiants, le taux d'alcoolémie dépasse le taux légal en vigueur ?
A - 3 ans d'emprisonnement
C - 9 000€ d'amende
- 23) Quels sont les symptômes de la fatigue au volant ?
A - Picotement des yeux
C - Tête lourde
- 24) Pour rester vigilant sur la route, il est conseillé de s'arrêter :
C - Toutes les 2 heures
- 25) Le téléphone au volant entraîne :
B - 5 fois plus de risque d'accident
- 26) L'usage du kit mains-libres au volant est :
A - Toléré mais déconseillé

L'organisation

- 27) Les autoroutes sont (source : club SRE 29) :
A - 4 fois moins dangereuses que les routes nationales
- 28) Quelle est la catégorie d'usagers qui enregistre le plus de tués sur la route ?
B - Les jeunes conducteurs (18-24 ans)

Accidents de trajet, de mission ou de la vie privée ?

- 29) Il est 18h, un salarié rentre à son domicile à l'issue de son travail. Il y a une déviation sur la route suite à des travaux. Il est victime d'un accident. S'agit-il ?
A - D'un accident de trajet
- 30) Un autre salarié quitte son domicile pour se rendre au travail. Il dépose ses enfants à la garderie comme chaque matin avant d'aller au travail. Il a un accident de voiture. S'agit-il ?
C - D'un accident de trajet

